



DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

spécialité « performance sportive »

Ministère des Sports

Sources : Décret n° 2006-1418 du 20 novembre 2006 et Arrêté du 20 novembre 2006

Le titulaire du DESupJEPS peut être directeur de structure, chef de projet ou entraîneur de Haut niveau. Ce professionnel dirige un service ou une structure (club sportif, base de plein air, service jeunesse ou sport d'une collectivité...). Il peut également être entraîneur d'un athlète ou d'une équipe.

Le D.E.S. est un diplôme de niveau II, composé de 4 UC :

- 2 unités capitalisables transversales quelle que soit la spécialité :
 - UC 1 : EC de construire la stratégie d'une organisation du secteur
 - UC 2 : EC de gérer les ressources humaines et financière d'une organisation du secteur
- 1 unité capitalisable dans la spécialité :
 - UC 3 : EC de diriger un système d'entraînement dans une discipline
- 1 unité capitalisable dans la mention :
 - UC 4 : EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

Les mentions de la spécialité « performance sportive » du DES JEPS sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- | | | |
|---|--|--|
| <p>A</p> <ul style="list-style-type: none">▶ aviron▶ athlétisme : demi-fond, marche, hors stade▶ athlétisme : épreuves combinées▶ athlétisme : sauts▶ athlétisme : sprint, haies, relais▶ athlétisme : lancers▶ aikido, aikibudo et disciplines associées <p>B</p> <ul style="list-style-type: none">▶ badminton▶ baseball et softball▶ basket-ball▶ billard▶ boxe▶ bowling <p>C</p> <ul style="list-style-type: none">▶ canoë kayak et disciplines associées en eau calme▶ canoë kayak et disciplines associées en eau vive et en mer▶ char à voile▶ course d'orientation▶ cricket▶ cyclisme▶ curling▶ concours complet d'équitation▶ concours saut d'obstacle | <p>D</p> <ul style="list-style-type: none">▶ deltaplane▶ descente sur glace▶ dressage <p>E</p> <ul style="list-style-type: none">▶ escrime▶ équitation <p>F</p> <ul style="list-style-type: none">▶ full contact▶ football américain <p>G</p> <ul style="list-style-type: none">▶ golf▶ glisses aérotractées nautiques▶ gymnastique acrobatique▶ gymnastique aérobic▶ gymnastique artistique féminine▶ gymnastique artistique masculine▶ gymnastique rythmique <p>H</p> <ul style="list-style-type: none">▶ haltérophilie et musculation▶ handball▶ handisport▶ hockey▶ hockey sur glace <p>J</p> <ul style="list-style-type: none">▶ judo-jujitsu | <p>K</p> <ul style="list-style-type: none">▶ karaté et disciplines associées▶ kick boxing <p>L</p> <ul style="list-style-type: none">▶ lutte et D.A. <p>M</p> <ul style="list-style-type: none">▶ muaythai▶ motocyclisme <p>N</p> <ul style="list-style-type: none">▶ natation course▶ natation synchronisée <p>P</p> <ul style="list-style-type: none">▶ parapente▶ pétanque▶ plongeon▶ pentathlon moderne▶ parachutisme▶ patinage▶ patinage de vitesse▶ plongée subaquatique <p>R</p> <ul style="list-style-type: none">▶ roller skating▶ rugby à XIII▶ rugby à XV |
|---|--|--|

S

- ▶ savate boxe française
- ▶ skate board
- ▶ ski nautique et D.A.
- ▶ spéléologie
- ▶ sport adapté
- ▶ squash
- ▶ surf

T

- ▶ taekwondo et disciplines associées
- ▶ tennis
- ▶ tennis de table
- ▶ tir à l'arc
- ▶ tir sportif
- ▶ trampoline
- ▶ tumbling

V

- ▶ voile
- ▶ vol à voile
- ▶ volley ball

W

- ▶ water polo

Les spécialités « performance sportive » présentes en Rhône-Alpes sont les suivantes :

D.E.S. J.E.P.S. Tennis

Pour accéder au DESJEPS, il faut :

- ▶ Avoir satisfait au Test d'Exigence Préalable prévus dans chaque spécialité,
- ▶ Avoir réussi les épreuves de sélection

Ce diplôme peut être acquis : 1 / par la voie de la formation (formation en alternance)
2 / par la voie de la VAE
3 / par la voie de l'apprentissage.

Pour obtenir ce diplôme, il faut avoir réussi les 4 UC. En formation initiale, la durée minimale est de 1 200 heures (dont 700 heures en centre de formation), réparties entre le centre de formation et la structure d'accueil selon le principe d'alternance.

Pour en savoir plus sur les textes applicables et sur les calendriers de formation voir le site internet du Ministère des Sports : www.sports.gouv.fr